

DIRECTION A MM. LES CURÉS.

1° On peut partager la lecture des Lettres Apostoliques comme suit : le 1er jour, depuis le commencement jusqu'à l'alinéa, *Tout le monde sait* ; le 2me jour, depuis le susdit alinéa, inclusivement, jusqu'à celui qui commence par ces mots, *Il n'y a donc pas lieu de s'étonner* ; le 3me jour, depuis les susdites paroles jusqu'à la fin. Il serait bien utile d'expliquer à chaque fois, ou bien à l'instruction du soir, la substance de la lecture précédente, et d'en résumer l'ensemble au dernier jour.

2° Pour donner à ce *texte-sacré* tout le respect qu'il mérite, et en rendre la publication plus solennelle, il conviendrait que le Prêtre, soit de l'autel ou de la chaire, en fit la lecture en chasuble ou en chape, et que le peuple se tint debout au commencement et à la fin.

3° Il est à désirer que quelque statue ou image de Marie Immaculée demeure exposée avec pompe, tous les trois jours, et que, suivant la rubrique, on l'encense de deux coups, debout et avec inclination profonde avant et après. Cet encensement pourrait avoir lieu après chaque lecture, ou bien vers la fin de ses Litanies. Dans ce cas, on n'exposerait le St. Sacrement qu'au chant du *Tantum ergo*.

4° Pour faciliter à un plus grand nombre de fidèles l'avantage de gagner l'indulgence plénière du *Triduum*, on leur rappellera qu'ils peuvent se confesser à cette intention, huit jours avant la fête.

5° Si l'église et les rues étaient pavoisées pour la procession du Dimanche ; et si les particuliers illuminaient, ce jour-là, les fenêtres de leurs maisons depuis l'*Angelus* du soir jusqu'à neuf heures, le triomphe de Marie serait plus complet et attirerait sans doute de nouvelles faveurs sur les paroisses et sur le Diocèse.

† J. C. EV. DE ST. H.